

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n°8 du 22 mai 2012



écophyto2018
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux



Pluies du

14 au 20 mai :

- Saône et Loire : 15 à 40 mm
- Yonne : 14 à 33 mm
- Côte d'Or : 20 à 25 mm
- Nièvre : 10 à 15 mm

La pluie d'hier a apporté des cumuls variant de 11 à 37 mm selon les vignobles.

Prévisions du

23 au 29 mai :

Après ce passage pluvieux généralisé, une amélioration devrait prendre forme en fin de semaine avec le retour de conditions ensoleillées et des températures en progression (maximales de 26°C). Cependant, cette éclaircie ne devrait être que temporaire puisque des pluies faibles et des averses sont à nouveau prévues à partir de dimanche.

Source Météo France

Stades

Deux feuilles supplémentaires sont apparues depuis la semaine dernière. En terme de précocité, l'écart reste toujours de 3 semaines de retard par rapport à l'année 2011 et 2012 se situe dans la veine des années 2008 et 2010.



Dégâts de gel (CA71)

Accidents climatiques : un épisode de gel a été noté localement dans la nuit du 16 au 17 mai en Côte d'Or, en Saône et Loire et dans l'Yonne. Dans certaines parcelles, les dégâts sont importants. Il faut noter le caractère exceptionnel de ce gel à un stade végétatif aussi avancé.

Des dégâts de grêle se sont produits ponctuellement dans le Chablisien lors de l'épisode orageux du 20 mai.

	Stades Moyens	Parcelles les plus tardives	Parcelles les plus précoces
Sauvignon	5 à 6 feuilles étalées	3 à 4 feuilles étalées	7 à 8 feuilles étalées
Aligoté	7 à 8 feuilles étalées		9 à 10 feuilles étalées
Chardonnay	8 à 9 feuilles étalées		10 à 11 feuilles étalées
Pinot Noir	7 à 8 feuilles étalées	5 à 6 feuilles étalées	9 à 10 feuilles étalées
Gamay			

Mildiou



(CA71)

➤ Situation au 21 mai

Toutes les contaminations antérieures au 09 mai ont maintenant terminé leur incubation.

Les observations réalisées hier ont mis en évidence une sortie de taches d'une ampleur variable selon les vignobles. Elles ont pour origine principale les contaminations primaires (voire les premiers repiquages) qui se sont produites lors des pluies du 04 au 09 mai. La plupart d'entre elles étaient sporulées ou en cours de sporulation.



Mildiou

- ✓ **Saône et Loire** : des taches ont été notées dans 35% des parcelles du réseau BSV. Dans certaines situations, la sortie est importante, notamment sur les secteurs de Peronnes-Viré-Montbellet, Romanèche Thorins-La Chapelle de Guinchay et plus localement dans certaines situations de la Côte Chalonnaise.
- ✓ **Côte d'Or** : la présence de taches est notée dans 20% des vignes du réseau. Généralement, il s'agit de quelques taches éparses concentrées sur les feuilles de la base. Dans quelques rares situations, l'attaque s'avère plus intense.
- ✓ **Yonne** : des taches éparses (1 à 2 par parcelle) sont notées dans 12% des situations du réseau BSV.
- ✓ **Nièvre** : de rares taches ont été décelées hors réseau.

Pour les contaminations qui se sont produites depuis le 11 mai, la sortie de symptômes débutera dans les prochains jours.

➤ Evaluation du Risque

Avec la présence de taches sporulées au vignoble et le maintien de conditions pluvieuses, le risque mildiou est en augmentation très significative et peut être qualifié de moyen (Yonne et Nièvre) à fort (Saône et Loire et Côte d'Or).

Suite aux pluies importantes des derniers jours, de nouvelles contaminations ont pu se produire dont les symptômes apparaîtront à partir de la fin de semaine. Dans les parcelles où la protection n'aurait pas été correctement assurée, une dégradation notable de la situation pourrait avoir lieu.

Oïdium

Les observations effectuées hier dans des conditions difficiles (pluie) n'ont pas permis d'appréhender avec précision la situation oïdium. *A priori*, nous ne notons pas d'évolution par rapport à la semaine dernière. Les symptômes se limitent toujours à quelques taches repérées uniquement sur des parcelles de Chardonnay à fort historique oïdium.

Black-rot - Rougeot

A ce jour, aucun symptôme n'a encore été identifié, même si quelques taches notées en parcelles très sensibles font penser à des débuts de symptôme Black-Rot qui devront être confirmés par l'apparition de pycnides.

Les épisodes pluvieux qui s'enchaînent sont favorables à de nouvelles contaminations dans les parcelles concernées par ces maladies ces dernières années.

Vers de Grappe

Le vol de cochylis est terminé dans la plupart des situations. Les prises d'eudémis sont encore significatives dans les secteurs tardifs. Les premiers glomérules devraient être visibles fin mai-début juin en secteurs précoces.

Pyrale

Les dégâts liés à ce ravageur sont maintenant bien visibles. Cependant les niveaux de présence restent très inférieurs au seuil d'intervention, y compris en parcelles habituellement concernées. En définitive, les infestations de pyrale auront été très faibles au cours de la campagne 2012.





Cicadelles de la Flavescence dorée

Les toutes premières larves de cicadelles de la Flavescence dorée ont été décelées en Côte d'Or le 21 mai. Les premières éclosions peuvent ainsi être situées vers les 19-20 mai. Plus de précisions seront apportées sur la lutte obligatoire dans le prochain bulletin.

ATTENTION PROCHAIN BSV : mercredi 30 mai

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Avec la participation financière

